



NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 16 • 26 janvier 2024



VERS UN VOTE DE GRÈVE À LA SAQ

QUE LA VRAIE PARTIE COMMENCE !

Ceux et celles qui espéraient, avec la nouvelle année, un changement d'attitude de la direction de la SAQ à la table de négociation auront vite déchanté.

Manque de préparation, refus de conventionner les choses les plus simples, opposition à augmenter la proportion des employé-es réguliers: les premiers échanges de l'année avec le comité patronal nous auront rapidement convaincus de la nécessité de tenir rapidement une assemblée pour nous doter d'un mandat de grève afin que notre employeur comprenne tout le sérieux de nos demandes de négociation.

Ajoutez à cela l'annonce par la direction, en pleine négociation, de l'abolition de 64 postes réguliers, de la fermeture d'une succursale et de la réduction des heures d'ouverture de nombreux magasins. Des actions inacceptables de la part de la SAQ, que nous continuons à dénoncer sur toutes les tribunes.

Négocier sur nos propres bases

Notre comité de négociation a consacré plusieurs mois à expliquer notre vision des changements qui doivent être apportés dans le cadre de la présente négociation: valorisation et avenir de nos emplois, importance des postes de promotion au sein des succursales, nécessité de réduire la proportion d'employé-es à temps partiel en consolidant des postes réguliers, et bien sûr, révision de l'ensemble de la procédure d'affectation des horaires, éternelle source d'insatisfaction des employé-es, peu importe leur statut.

Au cours de ces échanges, au-delà des refus maintes fois répétés par les membres de la direction, ceux-ci

ont néanmoins pu, à l'occasion, reconnaître le lien entre ces insatisfactions et les difficultés de la SAQ à recruter et à maintenir son personnel.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces échanges, nécessaires malgré leur longueur, que notre comité de négociation soumettra sous peu un nouveau dépôt de négociation qui reprendra l'ensemble des demandes adoptées par l'assemblée générale du SEMB-SAQ-CSN. À la lumière des discussions, plusieurs textes de convention ont été clarifiés par la partie syndicale. Voici les principaux éléments de la proposition globale qui sera présentée.

Partir des véritables besoins opérationnels

L'opposition de la SAQ à planifier les besoins opérationnels autrement qu'en se fiant à la pire période de l'année, soit janvier, prend parfois des tournures ridicules.

On le sait: en planifiant ses besoins annuels sur la base de la pire période d'achalandage de l'année, soit janvier, l'employeur camoufle ses véritables besoins opérationnels pour imposer les horaires de son choix.

En dévoilant ses véritables besoins et en garantissant des discussions en amont avec les coordonnateurs et les coordonnatrices, la SAQ pourrait consolider un plus grand nombre de postes réguliers. Nos demandes consistent à fixer un plancher d'emploi à 2100 postes réguliers (qui se situe autour de 1800 actuellement)



et à faire en sorte que 12 % d'entre eux soient des postes de conseillère ou de conseiller en vin et 25 % des postes de COS et de CPOS.

Pour une meilleure procédure d'affectation des horaires

C'est sur la base de ce portrait réel des besoins annuels qu'une nouvelle procédure d'affectation des horaires pourra prendre tout son sens. Faisons-nous valoir à la table de négociation ! Les textes que nous déposerons lundi verront à protéger les principes suivants :

- Déterminer les horaires des postes réguliers, dont le nombre a été revu à la hausse.
- Revoir des paramètres de modification des horaires de façon à protéger les « besoins similaires » d'une journée de travail (pour éviter qu'un changement de 15 minutes vienne bousiller une journée de travail).
- Renforcer le droit au retronchement – *a contrario*, l'employeur voudrait dorénavant interdire le retronchement.
- Renforcer le droit à l'amélioration des horaires en continu (AHC).
- Enfin, améliorer la procédure d'affectation des employé-es à temps partiel sur la base de la préférence, de la stabilité et de la prévisibilité des horaires.

Bien entendu, ce dépôt reprend la totalité de nos demandes sur l'avenir et la valorisation de nos emplois, sujets maintes fois discutés. Si certains aménagements ont été apportés, aucune demande n'a été mise au rencart, n'ayez crainte.

En route vers l'assemblée de grève

Manifestement, après des mois d'échanges, il est temps que la négociation prenne son envol. Nous avons eu tout le temps nécessaire pour présenter nos points de vue. Il est temps de passer aux choses sérieuses et de négocier sur la base de textes de convention. C'est le sens de la proposition syndicale qui sera soumise lundi à la partie patronale.

C'est donc dans une perspective d'accélération de la négociation que vous sera soumise, dès le 26 février prochain, une proposition de mandat de grève pour appuyer notre comité de négociation. Devant le blocage des pourparlers et le refus répété de la direction de la SAQ de consolider nos emplois et d'améliorer notre qualité de vie, nous estimons que ce mandat de grève est nécessaire.

Nous comptons sur votre très grande participation pour envoyer un message clair à la direction : les membres du SEMB-SAQ-CSN sont déterminés à se battre pour améliorer leurs conditions de travail.

Solidarité !

Votre comité exécutif
enSEMBle pour notre avenir